ADHESION

Annexe financière 2020

Correspondant : LAURENT J-F
11 rue de la Mercanderie
37270 VERETZ

Mail : jef.laurent@wanadoo.fr

L'adhésion comprend :

- La **licence** fédérale + la **cotisation** club
- Le **magazine** fédéral
- Les **inscriptions aux compétitions** à pied (hors raids et courses à étapes) de niveau national et régional

En supplément :

- L'achat de la puce SportIdent, deux possibilités :
  - Achat au club au prix de 30€, avec remboursement si restitution de la puce au club
  - Achat personnel sur le site de SportIdent
    https://www.sportident.fr/prod_puces_sportident_reservation.html
- La participation financière aux déplacements (voir le détail en fin de document)

TARIFS LICENCES

***Réduction famille** à partir de **3** personnes (hors H10 et -),*

*appliquez une réduction de **10%** sur le montant total des cotisations*

LA LICENCE ANNUELLE COMPÉTITION

La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la **course d'orientation en compétition** est obligatoire.

Cette licence (par catégorie d'âge) ouvre droit :

- à participer à toutes les compétitions organisées en France sous l'autorité de la Fédération dans le cadre du règlement des compétitions,
- à participer aux classements établis par la Fédération et ses organismes déconcentrés,

	TARIFS COMPETITION
H/D21 et +, né(e) en 1999 et avant	**122 €** **Fédération = 68,42€ / COTS = 53,58€**
H/D20, né(e) entre 2000 et 2001	**112 €** **Fédération = 62,20€ / COTS = 49,80€**
H/D16 – H/D18, né(e) entre 2002 et 2005	**72 €** **Fédération = 37,32€ / COTS = 34,68€**
H/D12 – H/D14, né(e) entre 2006 et 2009	**55 €** **Fédération = 31,10€ / COTS = 23,90€**
H/D10 et –, né(e) en 2010 et après	**35 €** **Fédération = 31,10€ / COTS = 3.90€**

LA LICENCE ANNUELLE DÉCOUVERTE COMPÉTITION

La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la **course d'orientation en compétition** est obligatoire.

Cette licence s'adresse uniquement aux adultes (à partir de 19 ans), elle ouvre droit :

- à participer aux compétitions organisées **par circuits de couleur jusqu'au niveau jaune** (courses régionales)
- à participer aux **activités non compétitives sans classement** (circuits Loisir des courses nationales)

Elle ne permet pas :

- de participer aux courses par catégorie d'âge, ni à tous les championnats,
- de participer aux classements établis par la Fédération,
- de participer aux formations fédérales initiales.

Le passage à la licence annuelle « COMPETITION » est possible en cours d'année, moyennant le paiement du différentiel de tarif.

	TARIF DECOUVERTE-COMPETITION
Réservé aux 19 ans et +	**78 €** **Fédération = 43,54€ / COTS = 34,46€**

LA LICENCE ANNUELLE LOISIR-SANTÉ

La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la **course d'orientation** est obligatoire.

Cette licence s'adresse à toute personne inscrite dans un club, elle ouvre droit :

- à participer aux **activités non compétitives sans classement (circuits Loisir)**

Elle ne permet pas :

- de participer aux compétitions
- de participer aux classements établis par la Fédération et ses organismes déconcentrés
- de participer aux formations fédérales initiales

Le passage à une licence annuelle « COMPETITION » ou « DÉCOUVERTE COMPETITION» est possible en cours d'année, moyennant la présentation d'un certificat médical conforme (CO **en compétition**) et le paiement du différentiel de tarif.

	TARIF LOISIR-SANTE
Réservé aux 19 ans et +	**48 €** **Fédération = 24,88€ / COTS = 23,12€**

Modalités de Règlement

Règlement en totalité à l'inscription (à l'ordre du COTS) **mais possibilité d'échelonnement sur un, deux ou trois dépôts d'un montant égal. Un 1er chèque présenté à réception, un 2ème présenté le mois suivant et éventuellement un 3ème présenté deux mois après (merci de dater les chèques au jour de leur établissement).**

Durant la saison, le COTS prend en charge :

- Les inscriptions aux compétitions à pied (hors raids et courses à étapes) de niveau « National ».
- Les inscriptions aux compétitions à pied (hors raids et courses à étapes) de niveau régional inscrites dans le calendrier du COTS.

En plus de ces inscriptions, le COTS prend en charge le transport et l'hébergement pour les compétitions suivantes :

- Championnat de France de Relais Sprint - Championnat de France Moyenne Distance - Championnat de France des Clubs

Pour les autres compétitions, le COTS prend en charge le transport et les inscriptions aux courses ; une participation pour l'hébergement sera demandée aux coureurs :

- Championnat de France Sprint - Critérium National des Equipes – Championnat de France de Nuit
- Nationale Nord Ouest ou Sud Est
- Nationale Nord Est ou Sud-Ouest
- Championnat de France de Relais, Championnat de France Longue Distance :

Cette participation est de 20 € pour les -18 ans et de 35€ pour les +18ans.
D'autres courses (VTT notamment) pourront être prises en charge au cours de la saison sur décision du bureau directeur du club.